



## École élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ECOLE du 19 octobre 2022

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, DIABO, GESSAT, KITOUNI, LION, MONZEIN, MORISSEAU, MURZYNIC, MUSIELINSKI, PESCHEUX, PEYROUX, TOULORGE et RICHARD

Les Parents d'élèves : Mesdames BENDAOUZIA, BONNEFONT, GUIGOU, MANY, MICHOUX, OUSAID, PASQUET, PEROLE, ROBINET, TAUGAIN.

Les ATSEM : Mme VERRON

Absents excusés : Mme TEHHOUNE, IEN. M. BONNIN DDEN

**Nomination d'un secrétaire de séance** : Madame MURZYNIC

**Rappel du rôle du Conseil d'École** : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le **règlement intérieur** de l'école
- adopte le **projet d'école**
- **donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école
- **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles

Mme AUDEBERT rappelle que nous avons UN OBJET COMMUN:

### **La réussite de tous les élèves.**

Le rôle des parents :

- Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative.

La réussite de la scolarité des enfants est liée au dialogue qui s'établira avec les personnels de l'école et à l'implication dans l'accompagnement de la scolarité de votre enfant.

- Les représentants des parents d'élèves siègent au conseil d'école. Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation.

### **1/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition**

Libellé	Niveaux	Nb d'élèves
Annaëlle LION	CM1	27
ANGELA PIRES	PS - GS	24 8+16
CATHERINE PESCHEUX	MS	30
Céline MORISSEAU	CE2	29
Claire GESSAT	CP	22
CLAUDIA DIABO	MS - GS	25 9+16
Corinne BLONDELET	CP	21
Dominique PEYROUX	CE1 - CE2	23 10+13
ELHORA PARTOY - ANDREA RODRIGUES	CE1	25
Karyne MUSIELINSKI	CM2	27
MAUD TOULORGE	PS	32
Nathalie MONZEIN	CE2 - CM1	23 8+15
NOEMIE MURZYNIC	CM2	28

12 élèves bénéficient du dispositif ULIS de l'école.

Soit un total de 336 élèves. 111 mater et 225 élèm

4 ATSEM : Mmes Daoudal, Mikrut, Thierry et Verron.

1 AESHco : Madame Valier.

6 A.E.S.H. (accompagnant d'élève en situation de handicap) accompagnent également 14 élèves de l'école :

Mmes, Caffin, Caron, Meziana, Garcia, Gonthier, et Pottier (103h d'accompagnement/ semaine )

### **2/ Résultats des élections, présentation des parents élus**

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, l'équipe les remercie de leur implication dans la vie de l'école.

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance		
	Résultats bruts	Rappel 2021 - 2022	Variation
Nombre d'inscrits	482	429	53
Nombre de votants	176	186	-10
Nombre de votes blancs ou nuls	0	3	-3
Nombre de suffrages exprimés	176	183	-7
Taux de participation	36.51%	43.36%	-6.85%

### Répartition détaillée des sièges

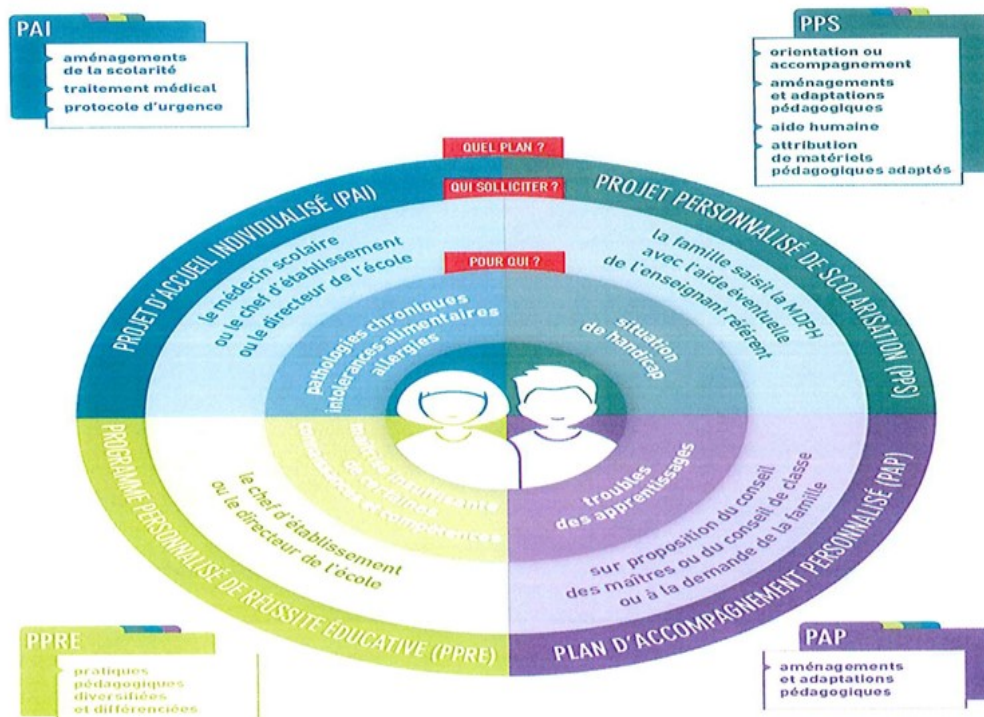
Organisation	Nb suffrages	%	Rappel 2021 - 2022	Variation	Nb sièges	%	Rappel 2021 - 2022	Variation
F.C.P.E	44	25.00%	0.00%	25.00%	2	15.38%	0.00%	15.38%
P.E.E.P.	0	0.00%	0.00%	0.00%	0	0.00%	0.00%	0.00%
U.N.A.A.P.E	0	0.00%	0.00%	0.00%	0	0.00%	0.00%	0.00%
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	132	75.00%	100.00%	-25.00%	11	84.62%	100.00%	-15.38%
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	0	0.00%	0.00%	0.00%	0	0.00%	0.00%	0.00%
LISTES D'UNION	0	0.00%	0.00%	0.00%	0	0.00%	0.00%	0.00%

### CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

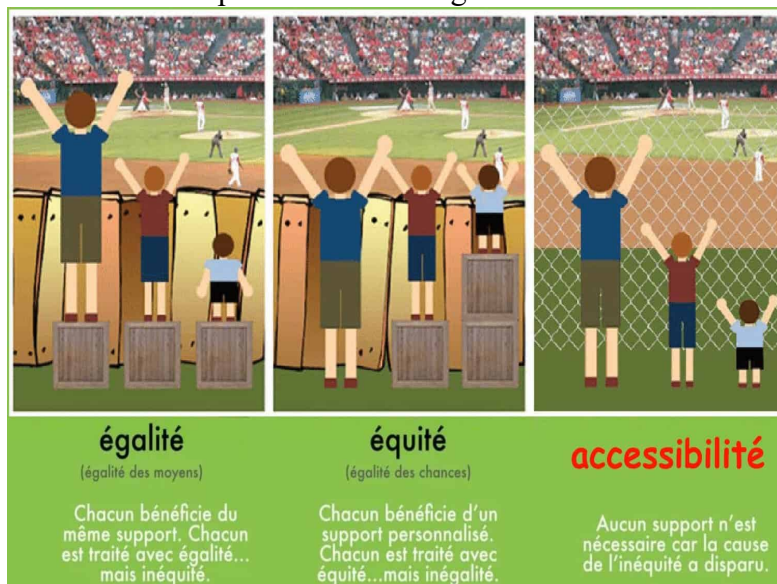
Nom Prénom	Liste	Qualité
ANDRON Coralie	FCPE	Titulaire
CHAKRAI Nadia	FCPE	Titulaire
ROBINET Julie	APE	Titulaire
DUBOIS PROTOUX Lucile	APE	Titulaire
MAMY Clotilde	//	Titulaire
GUILLOU Marie	//	Titulaire
BONNE Fanny Delphine	//	Titulaire
BASSET Catherine	//	Titulaire
OUSAI Sabih	//	Titulaire
PELBAISBUCK Helène	//	Titulaire
GENESTE Goline	//	Titulaire
TAUGAIN Elise	//	Titulaire
BENDAOUIA Zahra	//	Titulaire
ASTOOL Chloé	//	Remplasant
SARGENTO Maxime	//	Titulaire
SOTU Lize	//	Remplasant
DAIES Emilie	//	Remplasant
ADLER Charlotte	//	Remplasant
PEROLE Ludvine	//	Remplasant
SAKHI FATHIA	//	Remplasant

### 3/ RASED, Ulis, aide aux élèves en difficulté, présentation du protocole pHARE

### Quel plan pour qui ?



- **Ulis** : les élèves de cette unité présentent des troubles des fonctions cognitives et sont en inclusion dans les 9 classes de l'école. Mme Richard coordonne leur inclusion et assure un enseignement individualisé pour chacun de ces élèves. Mme Richard explique l'inclusion scolaire à partir de cette image :



### - Aide aux élèves en difficulté :

La première aide apportée aux élèves en difficulté a lieu en classe. Les enseignants se doivent de proposer une pédagogie différenciée qui prend en compte l'hétérogénéité des groupes classes, et ce avec une extrême bienveillance.

#### . PPRE :

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent mettre en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents de l'élève et la directrice de l'école. **46 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.**

	maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ECOLE
Nbre de PPRE	5	9	5	9	8	10	46
%							14 %

#### . Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) proposées aux élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en sus des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement, doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, **notamment les plus fragiles** et contribuer à la maîtrise de la langue française par tous. **Elles sont l'une des modalités à la disposition des professeurs pour répondre aux besoins des élèves dans ce domaine.**

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

Pour la première période, 49 élèves ont bénéficié du dispositif APC soit 22,1 %.

Effectif par niveau pour la période1:

**Maternelle : 47-CP : 13- CE1 : 11 - CE2 : 8 - CM1 : 12 CM2 : 14**

#### . Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)



# LE R.A.S.E.D

## Qu'est-ce qu'un réseau ?

Un Réseau d'aides est un dispositif-ressource de l'Education nationale.

Le RASED de la circonscription de Meulan, piloté par l'Inspectrice de l'Education Nationale, intervient dans les écoles élémentaires et maternelles en fonction des besoins et des priorités.

En complément des aides mises en place par l'équipe enseignante et après avoir collaboré à l'analyse de la situation de l'élève, le réseau peut proposer des aides spécialisées.



## A quoi sert le réseau ?

Les personnels du Réseau sont chargés de l'observation, de la prévention et de l'accompagnement des enfants qui rencontrent des difficultés persistantes dans les apprentissages ou de comportement.

**L'aide à dominante rééducative (G)**  
S'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux exigences scolaires. Elle aide à restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.

**L'aide à dominante pédagogique (E)**  
Permet à l'élève de dépasser les difficultés persistantes qu'il éprouve dans ses apprentissages, de maîtriser méthodes et techniques de travail et de prendre conscience de ses progrès en faisant l'expérience de la réussite.

**La psychologue du Rased**  
participe à la prévention et à l'évaluation des difficultés scolaires au moyen d'outils spécifiques, contribue à l'inclusion des élèves en situation de handicap en liaison avec l'école, les parents et les services de soins, intervient auprès des enfants (bilans, entretiens, observations) après rencontre et autorisation des familles.

## Comment le réseau intervient-il ?

Le Réseau intervient à la demande des enseignants, des parents ou des enfants.

L'efficacité de l'aide proposée nécessite **l'adhésion de la famille et de l'enfant au projet d'aide.**

Les séances, individuelles ou par petits groupes, se déroulent sur le temps scolaire.

Des **bilans réguliers** sont effectués avec l'enseignant, les parents, l'enfant et le Réseau pour évaluer les effets de l'aide et éventuellement modifier le projet initial.

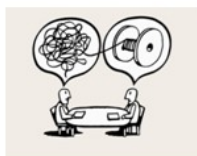
**Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du Réseau** qui peut alors jouer le rôle de transition vers des prises en charges extérieures.

## Composition du Réseau



**Psychologue scolaire**

Sylvie JABRI



**Maîtres E**  
(aides à dominante pédagogique)

Véronique ALLOT

Hélène BOURG

## Pour joindre le Réseau d'Aides

**RASED  
DE LA  
CIRCONSCRIPTION  
DE MEULAN**

Secteur de Gargenville

Ecole Elémentaire MOLIERE

Rue des Prés Labbé

78440 Gargenville

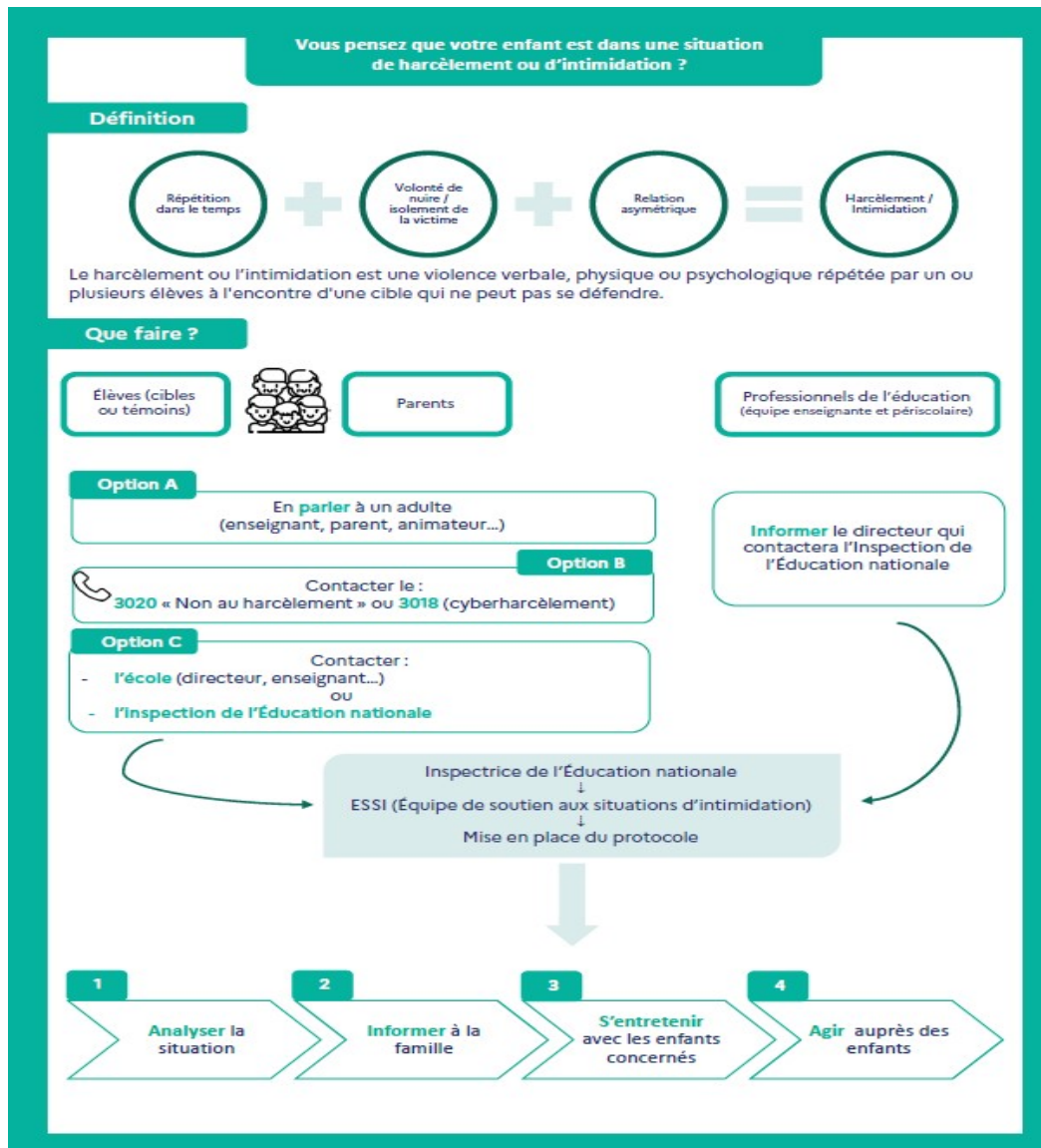
**01 34 97 15 10**  
(répondeur en cas d'absence)



. 12 PAI, 5 PAP et 26 PPS (+ trois en attente) sont également mis en œuvre dans l'école.

## - Protocole pHARe :

La charte d'engagement est présentée ainsi que le flyer parents :



## 4/ Règlement intérieur de l'école, sécurité, PPMS

. Le règlement intérieur est lu. Une attention particulière est portée sur le paragraphe concernant les mesures de prévention contre le harcèlement. (programme pHARe)

Le règlement est adopté à l'unanimité, validant la reconduction de la semaine de 4 jours.

### . Sécurité

#### Incendie :

##### 1. Compte rendu de l'exercice de sécurité du 1<sup>ère</sup> trimestre :

Date de l'exercice : 3/10/22

Nature du signal d'alarme : électrique

Heure de déclenchement de l'alarme : 16h00

Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1mn1s

Nombre de personnes concernées par l'exercice :

Elémentaires : Enfants : 188 Enseignants : 10 Autres : 3

Total : 201

**ELEM.**

**MATER.**

##### 1. Compte rendu de l'exercice de sécurité du 1<sup>ère</sup> trimestre :

Date de l'exercice : 4/10/22

Nature du signal d'alarme : électrique

Heure de déclenchement de l'alarme : 9h52

Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1mn25s

Nombre de personnes concernées par l'exercice :

Elémentaires : Enfants : 102 Enseignants : 4 Autres : 6

Total : 112

Risques majeurs : Un exercice PPMS (intrusion) n'a pas encore eu lieu.

**5/ Présentation DES AXES DE TRAVAIL du projet de territoire :** Mme Audebert, Directrice, propose une présentation numérique afin de rappeler les axes de travail. Il sera amélioré suite à l'évaluation d'école qui se déroulera cette année.

## 6/ Projets des classes

## Liste des projets et actions prévus :

NOS DIFFERENTS PROJETS									
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
ECOLE ET CINEMA				X	X	X	X	X	X
LA GRANDE LESSIVE	X	X	X	X	X	X	X	X	X
MARCHE D'HIVER	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CLASSES D'EAU				X	X	X	X	X	X
ASSEMBLEE NATIONALE							X	X	
CHAMPIONS DE LA LECTURE							X	X	
CME						X	X	X	
SALON AUTOMNAL			X	X	X	X	X	X	X
MAISONNETTES					X				X
MEDIATHEQUE	X	X	X	X	X	X	X	X	X
ELA				X	X	X	X	X	X
HANDICAP	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CARNAYAL	X	X	X	X	X	X	X	X	X
UN DESSIN POUR NOEL								X	X
EQUITHERAPIE									X
PREVENTION ROUTIERE			X	X	X	X	X	X	
PNR						X	X	X	
ECOLE COLLEGE							X	X	
DES COULEURS DANS LA									
DECO D'HIVER									
PARIS 2024	X	X	X	X	X	X	X	X	X
karate						X	X		
handball	X	X	X				X	X	
basketball							X	X	
tennis				X	X				
NETTOYONS LA NATURE				X	X	X	X	X	X
COLLECTE SOLIDAIRE				X	X	X	X	X	X
LIRE C'EST PARTIR	X	X	X	X	X	X	X	X	X

## 7/ Travaux, ménage, maintenance

Une liste des petits travaux d'automne sera a été envoyée aux services

Les enseignants signalent un ménage approximatif dans les classes.

### QUESTIONS DES PARENTS DE L'A.P.I.:

1) Il y a quelques années, la salle 22 était couverte de moisissure. Y-a-t-il eu des travaux d'assainissement d'effectués ?

Réponse : une VMC réversible a été installée et les peintures ont été refaites.

2) Où en sont les travaux concernant la chaudière côté élémentaire ?

Réponse : Les pièces défectueuses ont été remplacées.

Les recommandations gouvernementales prévoient cet hiver une baisse du chauffage dans les écoles.

Nous déplorons déjà des températures trop froides. Comment pensez-vous procéder ?

Réponse : Tout le monde doit faire des efforts pour faire face à la crise actuelle, aucun chauffage d'appoint ne sera toléré. Les services municipaux restent vigilants. Des solutions seront trouvées si les températures deviennent trop basses. (Délocalisation dans des bâtiments mieux isolés par exemple)

3) Les toilettes, situés au fond la cour de l'école élémentaire, utilisés par les maternelles possèdent elles un chauffage ? Si non, est-il prévu de les chauffer cet hiver ? Ces toilettes ne sont pas raccordées à un système de chauffage.

4) Est-il prévu d'un aménagement plus sécuritaire pour le portail se trouvant près de la salle du conseil utilisé actuellement par des maternelles ?

Réponse : des barrières supplémentaires seront installées. Seule la sortie du matin se fera par cette issue.

5) Côté maternelle, dans la « cuisine », il n'y a pas de chauffage, ni d'eau chaude ; ce qui ne facilite pas le nettoyage nécessaire à tous les accessoires maternelle.

Réponse : Un raccordement à la chaudière de l'école a été demandé à la société en charge de l'entretien.

6) Qui occupe les logements présents dans l'école ? Avec la mise en place de Vigipirate, ont-ils des consignes supplémentaires (accueil visiteurs ...) ?

Réponse : Des personnels municipaux occupent ces logements depuis des années. Aucun problème n'a été remonté.

7) Peut-on envisager une configuration géographique différente des classes pour ne pas avoir de classe de maternelle au milieu des élémentaires afin d'éviter le bruit, les allers-retours ?

Réponse : Cette configuration a été validée par les enseignants et la municipalité. Elle ne peut pas être modifiée en cours d'année. Nous réfléchissons à une autre configuration pour les années à venir si cette structure d'école demeure.

8) Avec les effectifs grandissants dans le groupe scolaire Corneille, est-il prévu un aménagement de parking au niveau de la mairie ? Stationnement minute ?

Réponse : aucun aménagement n'est prévu. Ce qui existe aujourd'hui serait suffisant si chacun respectait les règles élémentaires du vivre ensemble.

## 9/ Bilan OCCE

Un bilan est présenté par Mme Peyroux.

## 10/ Actions des associations de parents : La vente de brioche aura lieu le 29/11

La bourse aux jouets le 12/11 et 13/11

Brocante des enfants le 11/12

Prochains Conseils : les vendredi 17 mars 2023 et vendredi 16 juin 2023.

La présidente

La secrétaire

Madame AUDEBERT

Madame MURZYNIEC